

Le Circuit Jaune AD (F+ à AD+) de la Justice de Chambergeot¹

Pourquoi réinventer la poudre et la nitroglycérine alors qu'elles fonctionnent très bien ? Je vous place donc mon commentaire d'il y a 11 ans avec quelques actualités en plus.

Ce petit massif est tranquille quelle que soit la saison. Il offre un circuit de transition « à l'ancienne », inégal en difficulté et en hauteur des passages² (si certaines voies semblent exposées, peu le sont réellement) dont j'ai créé la première version (évolutive à la Oleg !) il y a plus de 36 ans à partir d'une petite ébauche sympathique d'auteur inconnu.

Moyennant un peu d'attention, il peut se parcourir sans poser le pied-à-terre grâce à quelques discrets aménagements et permet ainsi d'oublier le traditionnel tapis bleusard (mais pas le dessablage des semelles!). Par contre le transport du chrash pad est alors un handicap certain

Le développement de la végétation (pins, bouleaux et autres) à beaucoup modifié l'ambiance de cette toute « petite montagne » francilienne. Mais pas seulement l'ambiance, les mousses et lichen en ont beaucoup profité ce qui fait que l'adhérence de certains passages est devenue incertaine sinon aléatoire par temps humide.

La partie haute du circuit, exposée au nord (n°s 27 à 33), sèche lentement et est très propice au verglas en hivers. Très belles chutes possibles et d'un intérêt certain pour les spécialistes. Le chrash pad est-il une aide dans ces moments-là, je m'interroge ?

Le plus haut bloc du coin (n°s 13, 14 et 14b) est équipé de points d'assurage à son sommet, ne serait ce que pour tranquilliser la descente par le n°14, pas bien dure, mais impressionnante.

Comme tous les « vieux » circuits, il a un peu souffert du polissage des prises. J'ai modifié le trajet de certaines voies en en tenant compte, mais les toutes premières (jusqu'au n° 10) demandent un peu d'attention.

Plus loin (n°s 16 et 19 par exemple) le nettoyage de la surface du grès et des trous servant de prises sera très apprécié des suivants et pourquoi pas éliminer toutes ces petites repousses qui entretiennent l'humidité du caillou et sont bien glissantes ?

En résumé : nettoyage des semelles incontournable pour éviter le polissage du grès, tapis facultatif pour les professionnels, brosse bien utile, pof pourquoi pas et magnésie.....à éviter (ne sert pas à grand chose sinon à rendre les prises grasses).

Bonne Grimpe et ne manquez surtout pas le magnifique panorama au sommet du pignon.

Oleg

NB : Si un passage vous paraît peu engageant, choisissez-en un autre, y'en a plein à proximité!

¹ Nommé à tort « Châteauveau » par les grimpeurs dans les années 75.

² Je préfère nettement une suite de beaux passages variés, à l'éventail de cotation étendu, qu'un ensemble très homogène mais lassant.

Un peu d'histoire

Pourquoi ce nom surprenant : « Justice de Chambergeot » ? Cela date du Moyen âge, au moins avant les 17/18 ièmes siècles, lorsque les « Seigneurs » du lieu avaient droit de justice sur les pauvres pékins de leur domaine. Une fois qu'une condamnation à mort était prononcée, il fallait que le résultat de la sentence soit vu de tous et de loin. D'où les gibets dressés sur les points culminants du secteur, au dessus des voies de communications importantes (ici Milly/Nemours) et si possible visible de la demeure du seigneur en cause pour des raisons diverses (Freud aurait pu dire beaucoup de choses).

C'est le cas ici, ce que vous pouvez vérifier avec une carte et une règle; vous constaterez qu'il y a une allée quasi droite (une petite section légèrement tourmentée au 20 ième siècle) entre la demeure de Chambergeot et le collu juste à l'est du pignon (L'Allée de Face au château. On l'emprunte à la Croix Saint Jérôme pour aller stationner à proximité du départ).

Le nom de la « Justice de Noisy » (à coté de la Roche aux Sabots) à la même origine.

Pour ceux qui sont intéressés par ce genre de vestiges, une balade au sommet de « la Motte » (entre Chalmont et Fleury en Bière) leur permettra de retrouver les trois trous servants d'embase de pose des gibets, en relation avec le seigneurie de Fleury en Bierre ce coup ci (sur le plateau au nord ouest du réservoir). Et les géologues ne seront pas déçus par les anciennes carrières de sable ayant servies à combler les marais au niveau de ce qui est maintenant le péage de Fleury.

Accès

Du giratoire situé au nord de Milly-la-Forêt prendre la direction de Nemours (3/4 de tour); traverser un carrefour avec feu; atteindre un second giratoire. Suivre alors la route direction Le Vaudoué/Nemours sur 2 km. Tourner à gauche route des Grandes Vallées. La suivre sur 1,2 km puis prendre à droite vers « la Croix Saint Jérôme ». A cette Croix prendre à gauche « l'Allée de Face » jusqu'à son extrémité. Stationner dans une zone dégagée après un virage marqué à droite.

Revenir au début du virage et continuer 50 m vers le nord-ouest. Un bon sentier sableux vers le nord-est mène en 60 mètres au bloc de départ situé dans le talweg.

Une suggestion pour les groupes qui désirent aussi du TD et de l'ABO : la **Gorge aux Châts** n'est pas bien loin.

Pour n'avoir qu'un seul point de stationnement /regroupement, ne pas tourner vers la Croix Saint Jérôme mais seulement 650 m plus loin dans un chemin de terre à droite pour rejoindre la barrière du chemin de la Plaine du Pommier sauvage (P.P.S. pour les intimes) près de laquelle on stationne.

De la barrière :

- H pour la Gorge aux Châts suivre la sente de bordure de la domaniale vers le nord-est jusqu'au prochain chemin (500m). le massif se situe juste après.
- H pour la Justice de Chambergeot, continuer à suivre le chemin P.P.S. jusqu'au sommet de la première cote (300m). Suivre à droite (sud-ouest) une bonne sente qui monte au pied du n° 27. Passer la crête et descendre pour rejoindre le départ.

Les voies

N°	Cot.	Nom	Info
01	2a		
01b	2c		
02	2a		
02b	3c		
03	2c		
03b	4a		
04	3a	Temps suisse	
04b	3a		
05	3b	Catacombe	
05b	3	Compression	traversée à mi hauteur puis n°5 (traversée complète : 4)
06	2a		
06b	4a		
07	2c		
08	2	Araignée	
09	3a		
09b	4	Petons mignons	
09t	4a		
10	2b		
10b	2		
11	2c	Fissure de la sorcière	
12	3c		
12b	2		
13	2	Grande dalle	
13b	2		
14	2		
14b	saut		(descente sous le n°14b :4)
15	2a	traversée	
16	2a	Talon d'achille	descente
16b	3a/3c	16 3 en montée	3 voies possibles

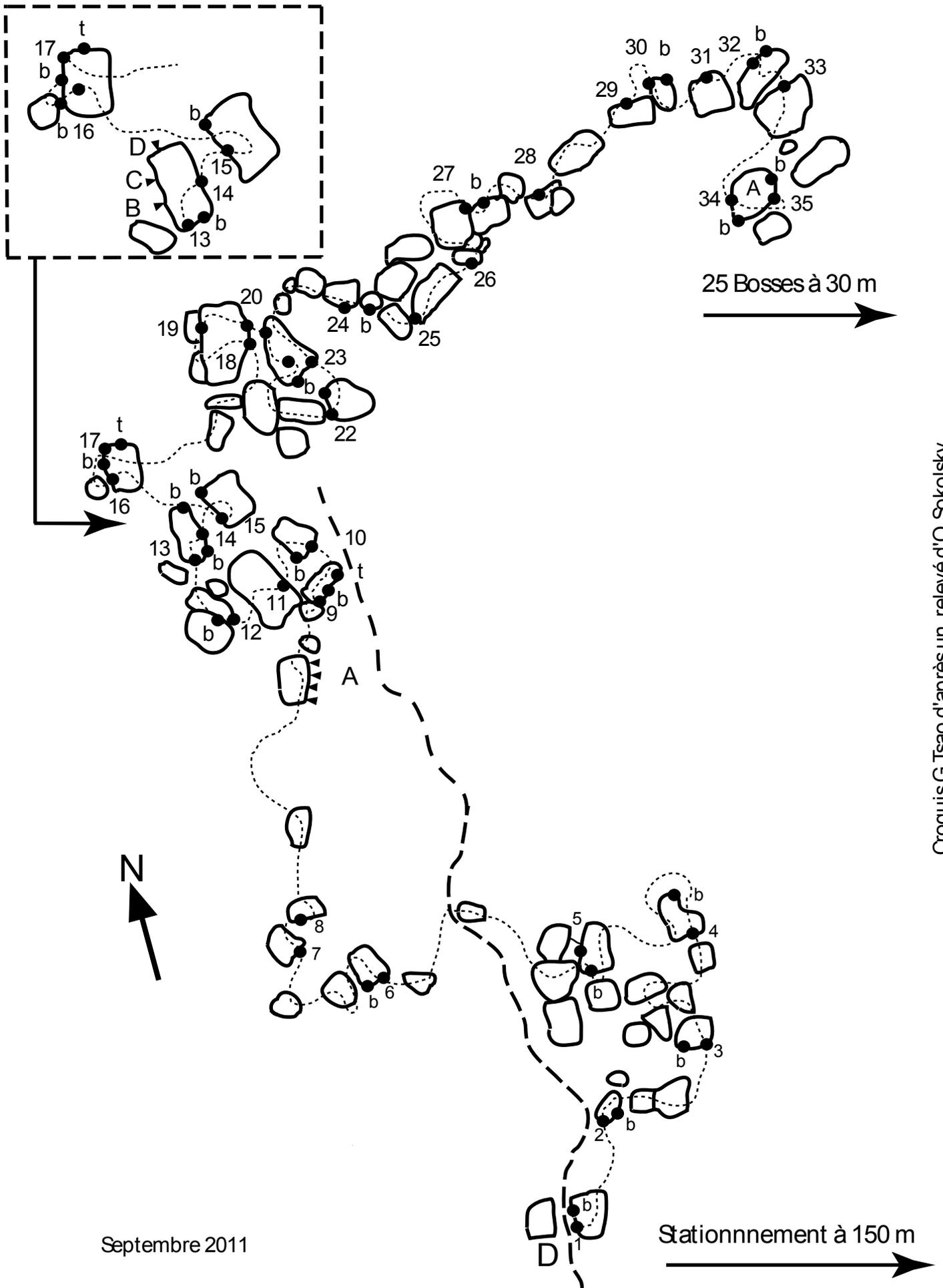
Hors circuit

A	5c	Gratton méchant	sortie en oblique à gauche
Abis	6b?	Gratton méchant	directe (le réta final reste à finir de réaliser)
B	3c	l'Ouest	droit puis très belle traversée en oblique à droite

N°	Cot.	Nom	Info
17	2	la Baignoire	
17b	3c	début n°17	traverser à droite sortie par n°16
17t	3c		face à gauche du n° 17
18	3a		
19	2a		
20	2a		descente
21	2b		
21b	4a	angle puis rampe à la	fin du 21
21t	4b		dalle à gauche du début du 21
22	3b		
22b	3c	Brémar	pas en montée puis traverser à droite
23	2a		
24	3a	Ballade	
24b	3c	Diamant	mur direct
25	2a		
26	1c		
27	2c	Dièdre Noir	
27b	3c		Sortie gauche (sortie directe 4)
28	2a		
29	2b		
30	3b	Adhérente	
30b	2c		à gauche de l'arête
31	3a	Raduc	
32	3b	Vire du Crabe	
32b	3		directe (brosse indispensable)
33	2b		
34	2c		
34b	2c		traversée de l'angle
35	3	Ciboire	attention le bord de la vasque est fragile
35b	2		sortie gauche
35t	4c		sortie à droite (cotation à confirmer)

C	5a	l'Ouest	directe (sommet à rebrosser)
D	5b	les vieux pitons	surplomb nord

Justice de Chambergeot circuit jaune AD



Septembre 2011

Croquis G. Tsao d'après un relevé d'O. Sokolsky